



**Nombre de membres
en exercice: 15**

Séance du mardi 25 Janvier 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq janvier, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Richard BRUNEAU.

Présents : 10

Sont présents : Richard BRUNEAU, Alain CAMALET, Roland FOULON, Georges GEERAERT, Pascal TARROUX, Florian RAPOSO, Nathalie RAMOS, Hervé DESSENNE, Gwénaél GRANGER, Didier BURATTO

Votants : 12

Représentés : Geneviève IMART par Roland FOULON,
Séverine ROJO par Nathalie RAMOS,

Excusés : 0

Absents : Christophe BOUTES, Emmanuel CAVAILLES, Gilles LACROIX,
Secrétaire de séance : Roland FOULON

Objet : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 Novembre 2021.

M. le Maire rappelle au conseil les différentes délibérations et sujets divers constitutifs du précédent conseil.

Le conseil APPROUVE ce compte-rendu, 12 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2022-01-1-01 Désignation d'un référent communal de sécurité :

Il est demandé par la préfecture de nommer un référent sécurité routière afin d'être le point local en lien avec les autorités de l'état. Rôle tenu par la commission sécurité routière depuis le début du mandat. Roland FOULON se propose de continuer cette activité.

M. le Maire demande l'approbation de ce référent.

Le conseil APPROUVE cette orientation, 12 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2022-01-1-02 Dossier d'aide sociale :

Un foyer de locataires rencontre des difficultés financières momentanées dues à des charges annuelles qui se cumulent avec des réparations exceptionnelles. Le foyer a expliqué en Mairie son dossier et pris des mesures correctives pour étaler ses charges annuelles et a entamé des réflexions pour réduire une partie de ses charges fixes. L'assistante sociale a été contactée au sujet de ce dossier.

Il est proposé un soutien pour la recherche de solutions de logement à long terme ainsi qu'une aide ponctuelle à hauteur de 200€ pour soutenir exceptionnellement et dans l'urgence ce foyer.

M. le Maire demande l'avis du conseil sur ce dossier d'aide.

Le conseil APPROUVE cette orientation, 8 POUR, 3 contre, 1 abstention.

Objet : N°2022-01-1-03 Demandes de subventions pour l'église de Saint-Laurent et St Maurice :

Didier Buratto explique qu'une première demande avait été refusée auprès de trois organismes concernant la fuite du toit de l'église de St-Laurent, une nouvelle demande est en cours de rédaction.

Alain Camalet explique qu'une demande pour une allée est également en cours de rédaction.

Objet : N°2022-01-1-04 Mise en place de panneaux à St-Laurent :

Cette zone est à sécuriser car urbanisée, c'est l'accès à l'église et cimetière et c'est aussi la zone de ramassage scolaire.

Un panneau d'agglomération « St-Laurent commune de Peyrole » et de limitation de vitesse à 50Km/ h sont proposés

M. le Maire demande l'avis du conseil sur cette mise en place.

Le conseil APPROUVE cette orientation, 12 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2022-01-1-05 SIVU : Démission d'un agent Technique

Information : Un agent du SIVU est en disponibilité depuis début Janvier pour 1 an. Un CDD de 6 mois est recherché. Clôture des candidatures le 11 février 2022. Il y a déjà plusieurs candidatures.

Objet : N°2022-01-1-06 Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet : collecte de pneus usagés agricoles

Information : la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a mis en place une aide pour prendre en charge le recyclage des pneus usagés. La Mairie participera à hauteur de 6%, il reste 35% à charge pour l'exploitation.

M. le Maire demande l'avis du conseil sur cette mise en place.

Le conseil APPROUVE cette orientation, 12 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2022-01-1-07 Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet : Diagnostic Voirie

M. A. Camalet explique qu'un diagnostic de l'état de toutes les routes communales de notre commune a été réalisé :ci-dessous la notation globale de notre commune.

- 57% bon
- 28% moyen
- 9% mauvais
- 6% très mauvais

Depuis cette enquête certaines routes classées « très mauvaises » ont déjà été réparées en 2021.

Certaines routes prises en compte sont des chemins privés, d'autres ont été oubliées donc une mise à jour sera faite.

Objet : N°2022-01-1-08 Eolienne/conseil Communautaire Gaillac-Graulhet

Monsieur le Maire annonce au Conseil que le dossier du PCAET Plan Climat Air Energie Territorial a été reçu en Mairie le 27/12/2021.

Ce document définit pour les 6 ans à venir, le projet de développement durable de notre territoire Gaillac-Graulhet, notamment en matière de nouvelles énergies. Lors des réunions de travail liées à ces études, il n'était pas fait de mention de projet éoliens. Mais ce sujet revient à l'ordre du jour sur le document PCAET émis par la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet au vu des nouvelles ambitions d'autonomie énergétiques de la région Occitanie et du Département par la filière bois, le biogaz, les panneaux solaires et les centrales éoliennes.

Un accord de principe a été soumis au vote en Conseil d'agglomération.

Monsieur le Maire s'est prononcé contre.

Monsieur le Maire propose à tous les Maires et Conseillers communautaires de notre territoire, un mémoire des études qui prouvent l'inadéquation vis-à-vis de la santé des riverains, de la qualité de vie, de notre patrimoine et de l'environnement ainsi qu'au niveau sociétal et économique.

Objet : N°2022-01-1-09 Modification contrat multirisques assurance Villassur 4

A ce jour, nous possédons un contrat multirisques assurance nommé Villassur 3. Suite à une rencontre avec notre conseiller de Groupama, il nous propose un nouveau contrat appelé contrat multirisques assurance Villassur 4 avec des garanties supplémentaires et des économies potentielles, la cotisation annuelle passerait à 3931€ pour l'année 2022 au lieu de 4172€ pour 2021.

M. le Maire demande l'avis du conseil pour cette modification.

Le conseil APPROUVE cette orientation, 12 POUR, 0 contre, 0 abstention.

Objet : N°2022-01-1-09 Questions diverses

091 : Le chemin de Ste Raffine est limité aux 3,5t suite à un arrêté municipal en date du 3 Février 2003 mais aucun panneau n'a été placé. A. Camalet propose d'envisager l'achat des panneaux pour régulariser la situation, car des poids-lourds ont récemment endommagé ce chemin.

M. le Maire demande l'avis du conseil pour cet achat.

Le conseil APPROUVE cet achat, 12 POUR, 0 contre, 0 abstention.

092 : A. Camalet informe que, suite aux vérifications des fosses septiques privées dans la commune, 20% sont non conformes avec « risque pour la santé ».

093 : A. Camalet explique qu'un devis de géomètre a été fait pour réhabiliter le chemin communal dit de Sainte-Raffine et Combe Nègre (1km), propriété de la Commune et déjà borné.

094 : A. Camalet informe que la conduite de Gaz sous pression (proche de l'autoroute) va être renouvelée en suivant la précédente conduite.

095 : D. Buratto informe que des réparations vont avoir lieu pour les deux logements locatifs.

096 : D. Buratto informe que plusieurs propriétaires de la commune souhaitent diviser leurs parcelles, dans le cadre de la révision du PLU en cours. Cela sera débattu en commission urbanisme et conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

Le Maire-Adjoint

Alain CAMALET

